



Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot de la présidente

Responsabilité citoyenne

Notre assemblée générale sectorielle a eu lieu le mercredi 17 avril en présence de la présidente régionale Danielle Wolfe.

Le quorum d'une telle assemblée n'est pas toujours facile à respecter, mais chaque année nous prenons les mesures pour l'atteindre même si c'est de plus en plus difficile. Devant cette difficulté, des congressistes de l'AREQ ont parfois mis en cause la règle actuelle du quorum inscrite dans les statuts. Ils souhaiteraient un quorum constitué « par les membres présents ». Chaque fois que le sujet est revenu sur « le plancher » du congrès, j'ai toujours défendu la position d'un quorum véritable. Même minimal, un quorum donne plus de valeur aux décisions prises lors d'une assemblée. Il empêche aussi qu'un trop petit groupe contrôle une association. Je considère que c'est une exigence démocratique.

Une assemblée formelle est toujours un peu pesante, mais nous faisons des efforts pour qu'elle soit la plus conviviale possible. Commencer par un petit déjeuner offert à tous et à toutes, permet aux personnes de se retrouver dans un climat amical. Le professionnalisme de la présidence d'assemblée (merci Gaétane Fillion !) assure de respecter l'horaire et un déroulement cohérent et compréhensible. La présidente des débats sait mettre à l'aise chaque personne qui veut prendre la parole. Par ailleurs, les responsables des comités ont vu à produire des rapports concis et simplifiés.

L'assemblée s'est terminée par le sujet « élection ». Trois postes étaient concernés. Je veux rendre un hommage chaleureux aux personnes qui ont été élues. Tout d'abord féliciter une « jeune recrue », Marie-France Primeau, qui a accepté de se présenter au poste de 1^{re} conseillère. Merci aussi à Denyse Payette et Jean-Pierre Ménard pour leur générosité : ils feront un autre mandat à leur poste respectif actuel de 1^{re} vice-présidente et de trésorier.

Enfin un merci bien particulier à Andrée Clermont qui terminait son mandat de 1^{re} conseillère. Pas de crainte, elle continuera de donner des contributions ponctuelles dans les diverses activités.

Merci surtout aux membres qui ont eu l'énergie et pris le temps de consacrer du temps à la vie citoyenne de notre association !

Micheline

Sommaire

Mot de la présidente	1
Comité d'action sociopolitique	2-3
Décès	3
Environnement	4
Fondation Laure-Gaudreault	5
Rappel	5

Comité d'action sociopolitique



L'esclavage moderne



À notre rencontre du 22 février 2019, nous avons accueilli Mme Amélie Nguyen, coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). La mission du CISO est de développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et les travailleurs d'ici et du Sud en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et démocratique.

Le CISO a élaboré une campagne de 3 ans contre l'esclavage moderne.

La situation des travailleuses domestiques est à l'intersection de diverses oppressions :

- Elles sont entre 67 et 100 millions dans le monde dont 150 000 au Canada.
- Leur situation : racisme, servitude, violences psychologiques, physiques et sexuelles, graves atteintes à leurs droits généraux et du travail, en particulier leur droit de se déplacer librement.

Action prioritaire pour 2019 : réclamer que le Canada adhère à la Convention et demander aux principaux partis politiques de s'engager à ratifier la Convention 189 en vue des prochaines élections fédérales.

D'autre part, l'esclavage a été officiellement aboli en 1815 mais le travail forcé comporte des menaces, des violences, de la coercition, de la tromperie, des abus de pouvoir et de la fraude.

Quelques exemples :

Dans l'agroalimentaire :

- Industrie de la crevette en Thaïlande.
- Travailleurs étrangers au Canada dans la production agricole
- Production des petits fruits au Mexique.
- Culture de la tomate en Chine.
- Industrie du cacao...



Dans l'électronique :

- Chaîne de production mondialisée caractérisée par l'opacité.
- Extraction du cobalt en République démocratique du Congo qui cause de graves risques à la santé et sécurité et qui permet le travail des enfants.
- Assemblage des produits en Chine dans des conditions de travail déplorables.

Dans l'industrie textile :

- Production de vêtements à bas prix dans certains pays dans des conditions dangereuses et en exploitant le travail des enfants.

Que faire?

Il faut des actions individuelles mais surtout collectives :

- S'informer.
- Faire pression sur les distributeurs pour une amélioration des pratiques.
- Signer la lettre d'appui à la campagne.

Cet exposé nous a beaucoup éclairé(e)s sur les pratiques de commerce international. Nous regarderons de façon différente les produits que nous consommons, fruits et légumes, téléphones et tablettes, vêtements... en pensant à la façon dont ils sont produits.

Mme Nguyen aura un kiosque à l'Assemblée générale régionale du 30 mai. Elle pourra vous donner de plus amples informations et vous inviter à signer la lettre d'appui.

Jocelyne Larocque, représentante sectorielle au Comité d'action sociopolitique.

Décès

Nous avons appris le décès de ces membres de notre secteur : Madame Claire Giroux (Sr.) le 19 décembre 2018 à 89 ans, Madame Louise Pépin-Cyr, le 23 décembre 2018 à 87 ans, Madame Yvonne Tremblay-Shéridan, le 21 février 2019 à 87 ans et Madame Pierrette Tremblay, le 26 avril, à l'âge de 82 ans.



Le 9 avril 2019, à l'âge de 71 ans, est décédée également Madame Francine Plante, membre de notre secteur. Elle était généreuse de son temps, toujours prête à rendre service et très participative aux activités.

Aux familles endeuillées, et à leurs amis, nos plus sincères condoléances.



Environnement

Notre Pacte écologique

Au début de l'année 2019, la plupart d'entre nous avons signé le Pacte pour la transition écologique. Cet appel, devenu très pressant pour la sauvegarde de notre planète Terre, a été entendu de par le monde. Heureusement, l'AREQ s'était déjà engagée à réduire notre empreinte carbone. Elle a versé, l'année dernière, une compensation de 1 000\$ à Soverdi pour la plantation d'arbres. L'AREQ Montréal contribue ainsi à augmenter la biodiversité en plantant diverses espèces d'arbres qui favorisent en particulier les habitats de la faune ailée. Il est urgent de continuer à lutter contre les gaz à effet de serre (GES) et les hydrocarbures qui comptent parmi les enjeux qui causent le réchauffement climatique.



Un autre point crucial du Pacte écologique, ce sont les dangers environnementaux qui pèsent sur la santé publique. Nous sommes informés qu'il est aussi pressant de s'engager dans l'interdiction des pesticides destinés à l'agriculture. N'oublions pas que ce qui est semé dans nos champs se retrouve dans la chaîne alimentaire. Les néonicotinoïdes et les glyphosates répandus dans notre environnement affectent les pollinisateurs et les oiseaux qui se nourrissent d'insectes et de vers de terre. Il y a lieu de bannir ces pesticides employés dans les semences qui causent le déclin de nos pollinisateurs, surtout la mort des abeilles. Pour ce qui est des humains, ces produits sont considérés comme étant cancérigènes. Nous devons prendre des mesures afin de protéger notre santé et celle de nos jeunes générations des effets nocifs des pesticides.



Le Pacte écologique nous engage à relever le défi de la santé de notre Terre avec la santé humaine. *Il y a lieu de conserver et d'accroître les espaces verts et les champs fleuris, de planter des arbres fruitiers, de protéger nos marais et nos ruisseaux. Il faut surtout employer les semences sans herbicide ni insecticide afin de protéger notre environnement naturel et la santé publique.*

Véronique Gauthier



Fondation Laure-Gaudreault

Je sais bien que vous me voyez venir les mains tendues. Mais c'est pour une bonne cause. Le but de la FLG est de venir en aide à des organismes de notre secteur qui supportent les jeunes, les personnes âgées et la recherche sur le vieillissement. Le Conseil sectoriel a acheminé les demandes de trois organismes et est en attente des réponses qui ne devraient pas tarder.

Tout cela pour dire que vos dons sont toujours les bienvenus. C'est pour cette raison, qu'aux déjeuners de mai et juin, je vous solliciterai. Pour vous encourager à donner, le CS, encore cette année, offre en tirage 5 cartes-cadeaux de 20 \$ de la SAQ, 2 \$ du billet et 3 pour 5 \$. Le tirage se fera au déjeuner de juin. Si vous êtes gagnantE et pas présentE, je communiquerai avec vous pour prendre un arrangement.



Vous pouvez toujours faire des dons, minimum 15 \$, pour mériter un reçu. Et je vous rappelle que, sur les quelque 620 membres du secteur, seulement 110 sont membres FLG. **10\$ à vie**, dites-moi pas que ce n'est pas une aubaine. Mon bureau sera ouvert pendant les déjeuners.

À l'avance, merci beaucoup pour votre générosité.

Hélène Gingras, responsable FLG, helgin@sympatico.ca 514 352-8011

Rappel

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale régionale qui aura lieu le 30 mai prochain au Centre Le Carlton, 8860, boul. Langelier à Montréal.

Voir les détails dans les **Échos de l'Île** de mai 2019, page 12.

Accueil et collation dès 8 h 30. Assemblée de 9 h 30 à 14 h 15.

Le coût du dîner, 20 \$, sera assumé par le secteur. L'AREQ régionale défraie l'autre partie des coûts du repas ainsi que collations et salles i.e. 25 \$.

Inscription obligatoire et responsable avant le 20 mai (question de logistique), si vous voulez avoir droit au dîner, auprès de Micheline Jourdain : 514 388-7045 ou michelinejourdain@videotron.ca.

Pour ce bulletin de mai

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger

Correction : CS, Marielle Bélanger, Véronique Gauthier,
Sonia Trépanier